



Police Intercommunale  
Villars-sur-Glâne, Givisiez, Granges-Paccot  
Corminboeuf, Matran  
Route du Petit-Moncor 1F  
1752 Villars-sur-Glâne

## Rapport de la commission financière

### Comptes 2022

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Commission financière de l'ACOPOL composée de Messieurs Dominique Chenux, Marco Aurelio Andina et Gilles de Reyff, s'est réunie le 9 mai 2023 pour procéder à l'examen des comptes 2022.

Concernant les comptes 2022, la commission relève qu'il s'agit du deuxième exercice présenté selon les normes MCH2 et salue le travail effectué par Mme Rusterholz et le service des finances de Villars-sur-Glâne ainsi que par M. Jan. Les comptes sont comme toujours très bien présentés et les commentaires pertinents. La responsable des finances, Mme Karine Rusterholz, son nouvel adjoint ainsi que M. Alain Jan ont répondu à toutes les questions de la commission.

Les charges sont moins élevées que prévu, en particulier à cause de remboursements des assurances à la suite d'accidents, de maladies et de l'engagement d'un nouveau collaborateur qui a eu lieu plus tard que prévu.

La commission financière, à l'unanimité des membres présents, recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes 2022 présentant un montant de CHF 1'138'823.90 francs à la charge des communes, soit CHF 189'536.10 francs de moins que prévu au budget et CHF 106'250.70 de plus que dans les comptes de l'année 2021. Le montant par habitant s'élève à CHF 48.30 pour 2022.

Matran, le 9 mai 2023

Président

Dominique Chenux

Membre

Gilles De Reyff

Membre

Marco Andina